

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2020 – 541 DU 11 NOVEMBRE 2020**

portant nomination au Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2019-545 du 11 décembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Numérique et de la Digitalisation ;
- sur** proposition du Ministre du Numérique et de la Digitalisation,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 novembre 2020,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Numérique et de la Digitalisation dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de cabinet  
monsieur Koudouss LANIGNAN
- Conseiller technique au Numérique et à la Digitalisation  
monsieur Sètonджи Guillaume KOUNDE
- Conseiller technique à la Coopération  
monsieur Joseph Josué MEHOU
- Conseiller technique au Développement des compétences numériques  
monsieur Michel OKAN

#

- Conseiller technique au Suivi des projets et réformes  
monsieur Songbian ZIME
- Directeur des Systèmes d'information  
monsieur Pontien DEGUENON
- Directeur de la Digitalisation  
monsieur Boris Rodrigue Y. M. SEHLOUAN.

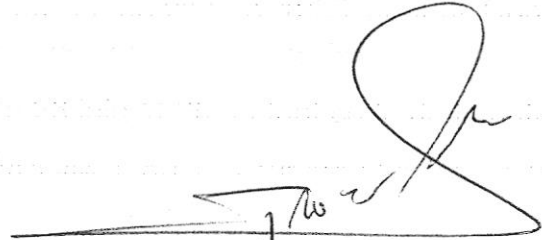
## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

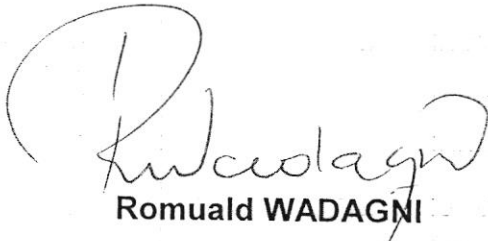
Fait à Cotonou, le 11 novembre 2020

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



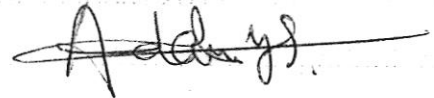
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Numérique  
et de la Digitalisation,



Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MND 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 7 ; JORB 1.